



Objet de la Délibération

Compte de gestion 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance Publique du 20 Février 2018
—————

Suite à la convocation en date du 13 Février 2018, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le Mardi 20 Février 2018 à 17 heures 00, à l'Espace de Découverte du Cheval en Bretagne à HENNEBONT, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Présents :

Mme Gaël LE SAOUT, M. Alain LE QUELLEC, Mme Karine BELLEC, M. Jean Rémy KERVARREC, Mme Armelle NICOLAS, Mme Marie-Annick LE BELLER, Mme Claudine CORPART.

Absents excusés :

Mme Kaourintine HULAUD, Mme Marie-Annick MARTIN, Mme Gisèle GUILBART, M. François LE LOUER.

A titre indicatif, était également présent le membre suppléant suivant :
M. Frédéric TOUSSAINT

Départ de Mme Armelle NICOLAS au cours de l'examen de la question n°7, et de Mme Claudine CORPART et M. Frédéric TOUSSAINT au cours du point 8.

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT
Direction des Finances

SEANCE DU COMITE
DU 20 FEVRIER 2018

COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion du syndicat mixte du haras national d'Hennebont, établi par Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2017, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : + 291 482,89 €

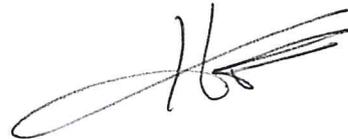
Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2017.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : **APPROUVE** le compte de gestion 2017 de Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU